

**TENNIS CLUB DE CASTRIES**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR**  
**DU mardi 6 janvier 2015**

Présents : Alain M., Sébastien, Jean-Paul, Emmanuel, Patrice, François,  
Pauline  
Absents : Nigel, Benoit, Alain B.

*Séance ouverte à 19h40*

### **1) Point financier**

En raison des soucis de santé du trésorier, le point financier sera envoyé dans quelques jours par mail aux membres du bureau.

Le bureau note que la mairie a transmis ses encouragements au club de Castries en renouvelant la subvention à l'association du Tennis Club.

### **2) Tournoi Interne**

Le bureau félicite Sylvain pour son organisation du tournoi interne. Avec 30% d'inscrits en plus par rapport à l'an dernier !

Un prix de 50 euros sera attribué au vainqueur des finales (dames/hommes), et 20 euros pour le finaliste.

Le club organise et paiera l'apéritif qui suivra cette finale : prévue le 17 janvier en fin d'après-midi.

### **3) Passage à Adoc**

La Fédération impose un passage à « Adoc » comme logiciel de gestion des licences pour la prochaine année sportive (septembre 2015). Tous les clubs de tennis doivent anticiper cette transition en s'informant et se formant au logiciel et à ses contraintes.

Le logiciel dispose de plusieurs modules (par exemple réservation des courts). Le club de Castries verra à l'usage s'il est intéressant ou non d'utiliser ces différents modules (non obligatoires et gratuits à priori).

Une commission « adoc » est nommée : Sébastien, Jean-Paul, Alain M.

### **4) Primes des moniteurs**

La prime de Noël est indexée sur des objectifs liés aux inscriptions des adhérents. Il apparaît que cette année on constate une baisse d'inscription d'environ 20%.

Cependant, la campagne de sondages effectués auprès des adhérents a montré que cette baisse était conjoncturelle. Par ailleurs, des e-mails de parents d'élèves de l'école de tennis ont témoigné de leur appréciation du travail effectué.

En conséquence, la prime - bien que sensiblement moins élevée que l'an dernier - reste effective et témoigne de l'encouragement du club pour ses moniteurs.

## 5) Point école de tennis

Quelques enfants ont été inscrits au cours du mois de décembre.

Il est à noter qu'une réunion « parents/professeurs » a été organisée par les BE pour écouter les remarques et mécontentements éventuels des parents (samedi 20 décembre).  
Aucun parent n'est venu à la réunion.

## 6) Tournoi jeune

Rappelons que le tournoi jeune aura lieu du 18 avril au 3 mai. Il concerne les enfants de 8 ans à 18 ans. Sylvain est responsable de son organisation.

Il est important que les enfants soient contactés (affiches, emails...) assez longtemps avant la date du tournoi.

## 7) Tournoi open

Le tournoi se déroulera du 16 mai au 6 juin.

Le club fera à priori appel au même juge arbitre que l'an dernier.

Une commission « Tournoi Open » est nommée : Emmanuel, Jean-Paul et Alain M.

## 8) 30 ans du club

Le club de Castries fête ses 30 ans cette année. Il est prévu d'organiser des festivités liées à cet anniversaire.

Une commission « 30 ans » est nommée : Alain B., Benoit et Alain M.

## Prochaine réunion :

**- Vendredi 30 janvier : 19h00.**

*Séance levée à 21h30*

### Agenda :

- 10 janvier : début des +45 ans
- 17 janvier: finale du tournoi interne, apéritif repas
- 30 janvier : reunion du bureau
- 31 janvier au 8 février : Open Sud de France
- 18 avril – 3 mai : tournoi jeune